



ORIENTATIONS 2015

NOSTERPACA continuera d'agir pour que soit privilégiée l'**utilisation de l'armature ferroviaire**, adaptée et modernisée pour développer les transports collectifs de voyageurs dans la Région. Le renouvellement des conseillers départementaux et régionaux est une opportunité pour faire connaître durant cette année 2015 aux candidats nos demandes et propositions.

La circulation des TER dans de bonnes conditions de régularité et de confort, est une condition essentielle pour que les capacités offertes soient utilisées à plein rendement. Or, le constat est sans appel : après une période d'améliorations sensibles, la confiance des utilisateurs est de nouveau mise à l'épreuve avec des services dégradés sur l'ensemble du territoire.

Aussi, la participation de membres de notre association aux comités de lignes reste un objectif à atteindre, à la fois pour porter nos demandes et propositions et connaître la réalité vécue au quotidien par les utilisateurs des TER.

Nos objectifs opérationnels seront les suivants :

- S'assurer de la fiabilité/régularité/qualité de l'offre des TER ;
- Suivre la révision de la convention CR/SNCF (lien SNCF Réseau, évolution budgétaire) ;
- Confirmer nos demandes vis à vis du CPER 2015/2020 (ligne budgétaire envisagée, suivi des travaux et études en cours dont les infrastructures) en portant la notion de priorités à établir.

NOSTERPACA établira des relations avec les comités d'usagers dans le but de mettre en perspectives leurs demandes avec le cadre institutionnel qui régit le fonctionnement du système ferroviaire régional : autorité organisatrice, opérateur, gestionnaire d'infrastructures,

Au-delà de cet axe de travail TER, un travail particulier reste à mener sur les mouvements transfrontaliers PACA/ITALIE

Rappel de nos écrits 2014 = nous observons plusieurs phénomènes qui confirment la nécessité d'étudier de plus près les évolutions des échanges aux frontières régionales.

Du point de vue des marchandises, se confirme un déplacement très net du Nord au Sud des Alpes, et se reportant sur le littoral méditerranéen, entraînant une élévation considérable des circulations des poids-lourds sans que des mesures ne soient prises ou envisagées.

Parallèlement, le trafic ferroviaire de marchandises a fortement diminué pour ne pas dire disparu depuis plusieurs années.

D'autres mesures prises par les pays voisins génèrent des conséquences pour notre territoire.

Du point de vue des déplacements de personnes, la zone 06 est la deuxième en France pour son activité TER.

ASSOCIATION LOI 1901 N° W 133014919

Membre de France Nature Environnement Provence Alpes Côte d'Azur

e-mail : nosterpaca@orange.fr

Site : <http://nosterpaca.org>

Secrétariat : 06 08 89 75 54



Paradoxalement, les échanges France/Italie se sont dégradés et des services transfrontaliers existants ont disparu. Ce constat concerne aussi bien les déplacements de proximité que les parcours à plus longue distance. En même temps, la ligne ferroviaire dite du Val de Durance souffre toujours de performances insuffisantes. L'offre voyageurs n'est pas à la hauteur des attentes et des besoins des populations. Le trafic marchandises est inexistant. Pour l'ensemble, l'absence de débouché vers l'Italie signifie une absence d'avenir. Ce qui est contradictoire à la fois avec les évolutions observées (transits) et les orientations politiques exprimées (volonté de transfert modal).

Pour s'inscrire dans une perspective régionale globale et actualisée, cette étude intégrera à la fois les projets de [ligne nouvelle Marseille-Nice](#) (2015 année importante) et ceux liés au GPMM, bassins ouest, ainsi que le débat sur la percée ferroviaire sous le Montgenèvre. Et aussi les travaux réalisés par d'autres acteurs associatifs dont nous aurons connaissance, comme par exemple celui de Claude JULLIEN (FNAUT PACA) à propos de l'électrification de la ligne Aix-Marseille.

NOSTERPACA apportera par ce travail des propositions concrètes pour que la situation évolue positivement. Un colloque sous l'égide du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (selon les possibilités liées à la période de réserve électorale) pourrait conclure de manière publique et démocratique les travaux réalisés par notre association.

Cet axe sera un dossier important de NOSTERPACA pour l'année 2015.

Compte-tenu de la charge de travail à réaliser, un emploi salarié serait nécessaire pour mener à bien ces axes de travail. NOSTERPACA sollicitera une aide financière au Conseil Régional pour engager, sous la forme la plus adéquate, un(e) chargé(e) de mission pour une durée de douze mois. Si cette demande aboutie, la gestion de cet emploi sera réalisée via une convention NOSTERPACA/FNE PACA.

Marseille le 16 février 2015

ASSOCIATION LOI 1901 N° W 133014919

Membre de France Nature Environnement Provence Alpes Côte d'Azur

e-mail : nosterpaca@orange.fr

Site : <http://nosterpaca.org>

Secrétariat : 06 08 89 75 54

